

L'association Vaugneray Accueil et Solidarité a été créée dans notre village en 2016, peu après l'arrivée massive aux frontières de l'Union européenne, de migrants venant de Syrie, ce qui a provoqué une prise de conscience et suscité cette initiative chez la majorité des membres du conseil municipal ainsi que de nombreux paroissiens. Tous avaient la volonté commune d'agir auprès des personnes forcées à l'exil.

A l'instar de nombreuses associations d'aide aux exilés qui ont fleuri dans les villages de l'ouest lyonnais, nous avons pris conseil auprès de celles qui s'étaient créées peu de temps auparavant (je pense particulièrement à l'AMILP de Messimy-Brindas qui a accompagné nos premiers pas).

Au niveau local, la municipalité a immédiatement mis à notre disposition tous les moyens matériels comme le prêt de salles de réunion, d'une boîte à lettres en mairie, la possibilité de photocopier les documents, par exemple.

En décembre 2016 Emmanuel, un orphelin congolais de 19 ans, nous a été adressé par des bénévoles des Restaus du cœur de Vaise qui le savaient à la rue.

Il a d'abord été accueilli au sein de familles d'adhérents et changeait de foyer chaque mois, jusqu'à la mise à disposition gratuite d'un logement, par la mairie. Le mobilier a été fourni par les adhérents et sympathisants, et Emmanuel a pu emménager en mai 2017.

Le parcours avait commencé et nous avons tout appris sur le tas :

D'abord comprendre les étapes de la demande d'asile, rechercher des conseils auprès des permanences comme La Cimade, le Relais régional personnes déracinées d'Amnesty International, les guides élaborés par le GISTI (groupe d'information et de soutien des immigrés), avocate, et de l'aide au niveau médical : MEDA, Centre Médico Psychologique.

Nous nous sommes rapprochés de la CUM et avons participé aux réunions où nous rencontrons les 23 associations membres, et échangeons nos informations. De même pour l'ACLAAM (association catholique pour l'accueil et l'accompagnement des migrants) qui offre un support important à la cinquantaine d'associations adhérentes. L'aide apportée par les réseaux nous est d'un précieux soutien.

Nous nous sommes attelés à la rédaction du parcours d'exil (très éprouvant tant pour Emmanuel que pour nous), ce « récit de vie » avait été rédigé avec l'aide de Forum Réfugiés mais était très incomplet.

Il nous a fallu comprendre nos différences culturelles, et nous rendre compte de tout ce que nous ignorions de son milieu socio-économique et religieux et de la politique de son pays.

Ensuite nous avons cherché avec lui une filière scolaire vers laquelle il souhaitait se diriger. Il était déscolarisé depuis plusieurs années. L'Atelier d'Apprentissage de Gorge de Loup à Vaise l'a soutenu tout au long de sa scolarité, et ce n'était pas simple !

En effet, il fallait tenir compte de la différence d'âge avec les autres élèves, de sa grande maturité due à son parcours d'exil, mais aussi de son retard scolaire, et enfin des traumatismes qu'il a subis et continué de subir au long des étapes de sa demande d'asile, jalonnée de 3 convocations à l'OFPRA Paris (2 fois pour rien), du rejet de sa demande, de la constitution d'un dossier de recours à la CNDA, alors qu'en même temps il passait avec succès son CAP Conducteur Installation Productique et son BAC Pro Technicien d'usinage ! Il a enfin obtenu le statut de réfugié fin 2019.

Dès l'obtention de son diplôme il a été embauché par l'entreprise de Vaugneray où il travaillait pendant ses congés scolaires.

Courageux et toujours souriant, il n'a pas eu de mal à tisser des liens humains très forts au sein du village. Il a été très soutenu par la Mairie, le CCAS, de nombreux adhérents (dont le maire, depuis sa création) et nous continuons de le suivre, en cas de besoin.

Il va passer son permis de conduire et a trouvé grâce au programme ACCELAIR de Forum Réfugiés, un logement à Vaise. Il espère bien fonder un foyer lorsque les conditions matérielles lui permettront d'accueillir une compagne. « Mais pas avant » nous a-t-il précisé !

Actuellement notre association accompagne un jeune congolais débouté, et une famille arménienne qu'elle a soutenue depuis 2017 à travers sa recherche de logement, de graves problèmes de santé, la recherche de travaux déclarés en CESU, et dans le labyrinthe des interminables démarches administratives confinant parfois à l'absurde, notamment auprès de la sécu.

Plus deux OQTF, une IRTF, des procédures auprès du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel. Tout cela malgré une promesse d'embauche maintenue depuis deux ans par un employeur bienveillant qui a su patienter et soutenir la démarche de cette famille.

Maître Fréry vient de nous annoncer l'heureuse issue : enfin des titres de séjour avec autorisation de travail ! Nous pouvons maintenant avancer pour la suite de l'accompagnement vers l'autonomie ...